



Chambéry le 10 Décembre 2020

Objet : Développons le sport pour tous!

Mesdames Messieurs les Présidents, Administrateurs et Membres des clubs sportifs et associations chambériennes,

Mesdames et Messieurs les élus de Chambéry et de Grand Chambéry,

Chers citoyens,

Pour Europe Ecologie Les Verts, la politique est un sport collectif... Et le sport est un élément important des politiques municipales car il peut contribuer aux politiques de santé, jeunesse, d'éducation à la citoyenneté. Il peut être vecteur d'éducation à l'autonomie, d'émancipation, de découvertes des autres et de soi, du collectif et ses nécessaires règles du jeu. Il est loisir ou l'étoile qui fait rêver et se mettre en mouvement.

La Ville de Chambéry est, aujourd'hui, secouée par le projet d'un nouveau Stade municipal prévu en remplacement de l'ancien, vétuste, qui n'était plus aux normes.

EELV est persuadé qu'un tel projet (estimé entre 12 et 25 M€) nécessite un débat entre tous : associations sportives, sportifs, éducateurs et formateurs, organisateurs de spectacles, habitants et ceux qui gèrent la ville. Or, ce projet a été préparé sans concertation publique par la précédente municipalité. Il est repris sans concertation par l'actuelle municipalité (c'est le Mouvement Citoyen du Grand Chambéry, seul, qui a organisé l'unique débat sur la question début décembre, pas la Mairie.)

Pour EELV l'enjeu n'est pas de remettre en cause la nécessité d'avoir un équipement sportif à la hauteur des besoins d'une ville comme Chambéry ou d'une agglo comme Grand Chambéry. Bien au contraire, le sport est un principe d'écologie personnelle reconnu et défendu par tous.

Le stade Mager est un lieu ouvert qui doit le rester. Alors oui pour un stade mais nous devons répondre, ensemble, aux questions suivantes :

1. Quels sont les besoins des associations sportives (le SOC-rugby bien sûr, le SOC football et les Aigles... mais aussi tous les autres clubs) ?
2. A quels besoins, dans le contexte actuel, un nouvel équipement doit-il répondre ?
 - accueillir des scolaires (quand, combien, pour quels usages ?),
 - être un outil d'une politique jeunesse forte (qui reste à définir). Le SOC comme d'autres participe déjà activement à mobiliser et former les jeunes : comment, tous ensemble, pouvons-nous accentuer cet objectif majeur pour la ville ?
 - accueillir des spectacles, concerts (sur la pelouse ??, dans quelles salles ? comment les calibrer ? comment garantir une multifonctionnalité réelle qui n'est pas démontrée dans le projet actuel ?)
 - créer un espace accessible pour les réunions publiques et les besoins associatifs de ce secteur géographique de la ville ? (pour quels besoins ? En complément des équipements prévus ou pas sur les quartiers Vétrotex et centre ville nord ?). A quels coûts accessibles pour les associations ? (Le Phare démontre qu'un bâtiment peut être construit et ne pas être accessible aisément aux acteurs locaux)
 - etc.

3. Quels sont les équipements existants, quelles complémentarités sont possibles (dans un souci de bonne gestion globale qui relève des premières obligations de nos élus) ?
4. Un tel équipement a-t-il une fonction municipale, d'agglomération ou départementale ? (au-delà des affirmations à l'emporte-pièce de certains, cette question est très sensible et n'a rien d'évident tant les retombées sont variables pour les différents territoires... dont certains ont d'autres priorités tout à fait légitimes)
5. Comment créer un équipement public sportif qui soit un outil de lutte contre le réchauffement climatique pour la ville, plutôt qu'un facteur l'aggravant ? (comment en faire un puits de fraîcheur urbaine, comment en faire un équipement exemplaire et pédagogique pour tous ses utilisateurs, à chaque match, chaque événement...etc)
6. Cinq ans après la COP 21, comment faire un plan de déplacement pour cet équipement qui répondent aux enjeux cruciaux pour notre avenir de sortir du tout voiture, de réduire les pollutions, de désengorger les circulations urbaines ? Dans ce cadre, pourquoi ajouter à cet équipement un parking souterrain de plus de 400 places (qui seraient alors construites pour 50 ans !), générant un surcoût de plus 6,5 millions €, non prévu initialement ? C'est en contradiction avec les engagements écologiques, portés lors de la campagne des municipales. Pour rappel plus de 3000 places sont disponibles à moins de 20mn à pied, ou par des transports en commun.

Répondre à ces questions nécessite d'entendre tout le monde, toutes les associations, tous les acteurs. Vous-mêmes en priorité... La Mairie de Chambéry ne peut pas restreindre le débat à 2 ou 3 clubs, aussi respectables et importants soient-ils.

L'enjeu aujourd'hui est donc de mettre en œuvre le 1^{er} engagement de la majorité actuelle durant sa campagne électorale : **pour tout grand projet, procéder d'abord à une concertation avec les habitants et les forces vives du territoire.**

EELV ne peut pas accepter qu'au prétexte d'un report des marchés publics, la ville sacrifie cet engagement. Là, c'est « carton rouge »... qui, si l'on était sur un terrain de sport, justifierait l'exclusion temporaire ou définitive.

EELV demande donc à la Ville d'ouvrir cette concertation avec tous et de montrer qu'elle a vraiment décidé de faire autrement, d'associer réellement, de ne pas laisser le seul pouvoir aux seuls technocrates, énarques et bureaux d'étude qui sauraient à la place (et à l'insu !) de tout le monde.

Les règles du sport sont claires : il est plus important de participer que de gagner. Alors il est urgent que la participation citoyenne devienne aussi une habitude politique systématique.

Aussi EELV demande instamment **lors du Conseil Municipal du 16 décembre 2020** un vote préalable sur les questions suivantes :

- La ville de Chambéry doit-elle attendre la production de l'étude qu'elle a commandé sur l'avenir et les besoins du sport amateur (rendu prévu en janvier 2021) avant de définir son projet d'investissement d'un équipement sportif supplémentaire ?
OUI – NON
- La Ville de Chambéry est-elle en mesure de dire comment ce projet de stade municipal s'inscrit dans son projet sportif 2020-2026, annoncé lors de la campagne électorale ?
OUI - NON
- La Ville de Chambéry doit-elle procéder à une analyse détaillée effectuée par un évaluateur indépendant, des offres en matière d'équipement sportif et de spectacle, de leurs complémentarités et de leurs carences à l'échelle de l'agglomération ?
OUI – NON

- L'ajout d'un nouveau parking de près de 500 places sous le stade s'inscrit-il dans les objectifs de ce mandat en terme de transition écologique et sociale dont l'engagement de privilégier les déplacements doux et collectifs ?

OUI-NON

- La Ville de Chambéry décide-t-elle que la réflexion cet équipement sportif d'envergure est une question :
 1. Strictement communale
 2. Intercommunale en associant les communes voisines de la première couronne
 3. Communautaire (associant Grand Chambéry)
 4. Départementale
- La ville de Chambéry doit-elle lancer une concertation citoyenne ambitieuse sur la construction d'un équipement sportif de type Stade municipal, en associant les citoyens, toutes les associations sportives et socio-culturelles, les organisateurs de spectacle , y compris si elle doit décaler l'engagement des travaux de quelques mois ?

OUI - NON

Procéder à ces votes en amont de la décision sur l'attribution des marchés du stade municipal permettra d'apporter des réponses claires quant aux choix structurants pour le mandat et retenus par les élus.

Les principes du sport sont clairs : rien ne sert de courir, l'exploit est le fruit d'un entraînement au long cours. L'argument de la vitesse à décider n'est pas sérieux.

La seule urgence est de se donner le temps de faire enfin autrement, de manière posée, engagée et réfléchie pour éviter des erreurs trop souvent commises (on rappelle que le budget du Phare, construit malgré les alertes des écologistes, est chaque année alimenté par Grand Chambéry – 0,5 M€- pour pallier aux déficits de l'exploitant....sans grandes retombées pour les communes...).

Il est vrai qu'un report de 6 mois des travaux peut impacter la saison sportive de certains clubs. C'est un élément à travailler avec eux pour que leurs nécessités de fonctionnement puissent s'inscrire et s'articuler avec l'intérêt commun.

Les sources de financement d'un nouveau stade ne se tariront pas le temps d'une belle concertation. Au contraire. De nouveaux dispositifs comme, par exemple, les Contrats de Relance et de Transition Ecologique (CRTE) sont à déposer jusqu'en juin 2021. Un des critères pour en être lauréat est justement d'avoir engagé...une réelle concertation avec les acteurs locaux !

Si la Ville de Chambéry fait un nouveau stade, qu'elle le fasse bien, beau, écologique **et au profit de tous** ! Un seul projet ne peut concentrer des moyens financiers majeurs au détriment des autres acteurs sportifs, associatifs et citoyens.

Pour être résilient, notre territoire a besoin du sport et de tous ses acteurs. Nous avons aussi besoin d'une vie politique, d'une gouvernance, digne de notre époque et des citoyens.

En vous encourageant à faire remonter vos besoins et analyses à la Mairie, que vous soyez citoyens, clubs, entreprises ou associations, nous nous tenons à votre disposition pour tout échange et nous vous prions d'agréer nos meilleures salutations,

Europe Ecologie Les Verts Grand Chambéry.

Contacts :

Alexandra CUSEY 06 32 12 94 23

Marc PASCAL 06 08 83 52 69

